

Le : 06 avril 2020 à 11:53 (GMT +02:00)

De : "ARS-PDL-COMMUNICATION" <ARS-PDL-COMMUNICATION@ars.sante.fr>

À : "ARS-PDL-COMMUNICATION" <ARS-PDL-COMMUNICATION@ars.sante.fr>

Objet : Appel à volontaires: merci de relayer la communication de l'ARS Pays de la Loire

Bonjour,

Des ressources exceptionnelles sont mobilisées pour accompagner les établissements pour faire face à la crise liée au COVID-19 : les étudiants et professionnels de santé et les professionnels non-soignants.

L'ARS Pays de la Loire a mis en place un dispositif permettant d'articuler cette mobilisation régionale afin d'apporter une réponse au plus près des besoins, tout en permettant la solidarité entre territoires.

**Nous remercions de bien vouloir relayer cet appel à volontaires sur vos réseaux sociaux, votre site internet et tout support de communication adressé à vos administrés. Vous pouvez utiliser le visuel ci-contre.**

**Vous êtes nombreux, professionnels, étudiants, non-soignant à vous être spontanément manifestés pour aider et contribuer à la gestion de crise COVID-19 en proximité. Nous vous en remercions sincèrement !**

**Retrouvez sur cette page, les modalités pour vous porter volontaire !**

- **La réserve de mobilisation des étudiants en santé (RME)**

Activée le 20 mars, elle vise à réponse aux besoins des établissements sanitaires et médico-sociaux. Elle fait appel aux élèves et étudiants en santé actuellement en formation en filières para-médicales (aide-soignant, infirmiers, masseurs-kinés...) et médicales (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie).

- **La réserve de mobilisation des professionnels (RMP)**

Activée le 26 mars, la plateforme renforts-COVID Pays de la Loire est ouverte aux professionnels volontaires (soignants et non-soignants) pour se faire connaître ; et aux structures de santé pour faire connaître les besoins de renforts en personnels.

Ce dispositif de mobilisation des professionnels est géré à l'échelle de chaque direction territoriale - ARS, pour les besoins non satisfaits par la réserve étudiante, si le besoin concerne des professionnels diplômés, ou s'il nécessite une compétence spécifique.

- je suis volontaire :

**<https://ars-pdl.fr/covol/public/volontaire>**

- je suis un établissement, une structure et j'ai besoin de renforts en personnel :

**<https://ars-pdl.fr/covol/public/>**

***Si vous n'avez pas reçu d'identifiant, adressez la demande à [ars-pdl-covid-data@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-covid-data@ars.sante.fr)***

**La réserve civique pour l'aide citoyenne**

Une réserve civique est également ouverte aux acteurs publics et associatifs, aux citoyens qui souhaitent contribuer à des missions

- d'aide alimentaire aux plus démunis,
- de garde exceptionnelle d'enfants,
- de lien avec les personnes fragiles isolées,
- de solidarité de proximité

Elle est organisée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), qui travaille en partenariat étroit avec l'ARS

**<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>**

-> Vous pouvez également renvoyer vers notre site internet : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/covid-19-je-me-porte-volontaire>

Nous restons à votre disposition au besoin et vous en remercions sincèrement pour votre relai.

Cordialement,

**Céline MORICET AUBRY**

Chargée de communication

Département communication

---

● Agence régionale de santé Pays de la Loire

CS 53233 - 44262 NANTES Cedex 2 - 02 49 10 40 14

[www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr](http://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr) - [ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr)